

*D*irection des Affaires *c*ulturelles

Archives *m*unicipales et *D*ocumentation

Conseil municipal

Installation de la Délégation spéciale chargée d'administrer provisoirement
la Commune d'Aubervilliers après la libération en application de l'arrêté
préfectoral du 6 décembre 1944

18 décembre 1944

Sommaire

Conseil municipal, séance 18 décembre 1944 : nomination du président et des vice-présidents
de la Délégation spéciale chargée d'administrer la Commune d'Aubervilliers p. 3-9

Conseil municipal, séance 18 décembre 1944 : registre des délibérations 1D51 p. 308-314

308

Conseil Municipal

Convocation

- Le 18 Décembre 1944 une convocation a été adressée aux membres de la Délégation Spéciale, chargée d'administrer provisoirement la commune d'Aubervilliers, instituée par arrêté de M. le Préfet de la Seine en date du 6 Décembre 1944, pour le Lundi 18 Décembre à 8 heures, l'ordre du jour étant fixé comme suit :
- 1^o Lecture de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 1944 et installation du conseil.
 - 2^o Appel nominal.
 - 3^o Désignation d'un secrétaire.
 - 4^o Constitution des commissions administratives.
 - 5^o Autorisation de chantiers de travaux publics en application de la circulaire préfectorale du 15 septembre 1944 - Réfection de diverses rues - imputation de la dépense.
 - 6^o Règlement des araires Minaguel - contact avec le Syndicat des cultivateurs.
 - 7^o Tenue en état des canalisations des égouts par suite de guées - substitution à la commune au Syndicat Intercommunal.
 - 8^o Faction des alignements et au nivellement du chemin départemental n° 10 rue du Saint, entre la limite de Saint-Denis et le Bd. Théodore.
 - 9^o Construction de deux murailles en ciment pour le bureau militaire - Engagement de la commune.
 - 10^o Remplacement des égouts de la mairie - Régularisation de la dépense.
 - 11^o Arrêté sans visages de la Vesture "Métro" L. P. O. R. M. 6 - Approbation de la police passée avec la C^{ie} d'Urbanisme et la Seine.
 - 12^o Emprunt de 200.000 fr. pour construction d'une école maternelle, rue Boudin. Autorisation au Préfet Municipal d'inscrire le montant de la dépense au budget d'intérêts. Demande d'autorisation d'un crédit supplémentaire pour rattachement à la C^{ie} des Dépôts et Consignations.
 - 13^o Cautionnement des travaux de aménagements. Versement d'une provision de 100.000 fr. à la B^{ie} de la Seine.
 - 14^o Allocation exceptionnelle au mari double et prime

18 DEC 1944

ly 309

- de libération aux employés auxiliaires effectuant un service
ensemble. fixation des taux.
- 15° Mandats aux constructeurs des contributions directes relevant
des taxes.
- 16° Taxes supplémentaires payées à divers instituteurs et
maîtres techniques des écoles complémentaires communales
et industrielles - augmentation des taxes.
- 17° Remboursement des frais de scolarité aux employés municipaux
élus de l'École Nationale d'Administration Municipale.
- 18° Demande de remboursement de frais de scolarité
formulée par M^{me} Chivraud - avis du conseil.
- 19° Remboursement à M^{me} Bichon des frais de communications
téléphoniques.
- 20° Secours à d'autres employés, ouvriers et sapeurs-
pompiers de l'Administration Municipale.
- 21° allocations d'assistance aux femmes en couches -
Décret du 8 Novembre 1944 - fixation d'un nouveau
taux.
- 22° Délivrance de concessions dans le cimetière
desseintes Van Swaachem, Vuon, Chevallier.
- 23° Questions diverses et communications.
Pour ce qui concerne
le Maire.

Procès-verbal de la Séance
du 18 Décembre
1944

610. Appel
nominal.

La séance est ouverte à 20 heures 50
sous la présidence de M^e Fernand Tardif.
Etait présent M. Lefeur, Charbonnier, adjoint.
M. Belange, Bessot, Bridron, Charv. Delaplace
Dubois, Estique, M^{me} Tauré, M.M. Lavette,
Gambier, Gaspard, Joli, Labois, Pages, Paul
Dolte, Fenard, Robert, Saladin, Tauré
conseillers Municipaux.
Excusés, M.M. Gillon, Nani.
M.M. Laroie, M^{me} Lamy adjoints.
M.M. de D^r Colombet, Morley, D^r Exoncin
Dubois député et Fauchot, prisonnier de guerre.

310 18 DECE 1944

372

Lecture de l'arrêté préfectoral du 6 Décembre 1944 et installations au Conseil.

conseillers municipaux.

M. Fernand Ferron donne lecture de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 1944 instituant la délégation spéciale chargée d'administrer provisoirement la commune d'Aubervilliers.

"Seigneur de la Seine,

" Vu la loi du 5 avril 1944

" Vu l'arrêté préfectoral du 31 avril 1944

" Vu les propositions présentées par le comité local

" de libération de la commune d'Aubervilliers.

" Vu l'avis du comité d'avis de la situation écrite :

" Article 1^{er} - Sont désignés en qualité

" de membres de la délégation spéciale chargée d'administrer provisoirement la commune d'Aubervilliers

M. M. Gillon Charles, Ferron Fernand

Lavie Ismaël, Lufour Raymond, Charbonnier

Mathieu, M^{me} Lamy Marguerite, M. M. Bellange

Jean, Bédot Jean, Bridron Jules, Lefebvre

Colombet Abel, Char. Etienne, Delplace René

Dubois Georges, Estiguer François, M^{me} Faure

Abel, M. M. Fauvel Octave, Gambier Étienne

Gaspard Robert, Joly Adolphe, Labois

Lafourcade, Martyr Edouard, Pigeon Paul

Salle Maurice, Finaud Marcel, Robert-André

Saladin André, Taugyot Louis, Tostus

Trommeau Jules, Dubois Emile, Tournet

Lafourcade.

" Article 2. - Sont nommés :

Président de la délégation spéciale faisant fonction de Maire : M. Gillon

Vice-Président faisant fonction de 1^{er} adjoint :

M. Ferron

Vice-Président faisant fonction de 2^{ème} adjoint :

M. Lavie

Vice-Président faisant fonction de 3^{ème} adjoint :

M. Lufour

Vice-Président faisant fonction de 4^{ème} adjoint :

M. Charbonnier

Vice-Président faisant fonction de 5^{ème} adjoint :

M^{me} Lamy.

" Article 3. - Les désignations ci-dessus sont

1852 1944

ly 311

faciles sans réserve de la vérification ultérieure, de la situation des intérêts, en regard aux dispositions législatives en vigueur conservant les conditions requises pour faire partie des conseils d'empireux.

Sont applicables aux Prévôts et Vice-Prévôts les dispositions de l'article 40 de la loi du 5 avril 1884

Article 4. Le Secrétaire Général de la Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté

Maximilien Flauret.

Et il est au conseil municipal installé dans ses fonctions.

M. Fernand Ferron signalant que deux des délégués proposés par le conseil local de Suresnes ne forment pas dans Paris et qu'il vint de lui, en raison de leur âge. Il demanda au conseil de vouloir bien admettre qu'ils continuent de siéger. Le conseil municipal, à l'unanimité, donna son approbation.

Il est ensuite procédé à l'appel nominal

312. Désignation d'un secrétaire.

M. le Maire. Conformément aux dispositions de l'article 58 de la loi 5 avril 1884, je demande au conseil de vouloir bien procéder à la désignation d'un secrétaire. M. Rabat ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

313. Reconstitution des Commissions administratives. Désignation des délégués au Conseil aux Comités d'Administration des Syndicats Intercommunaux.

M. le Maire. En application de l'article 171 de la loi du 5 avril 1884, modifié le 23 mai 1890, il appartient au conseil de désigner pour chacun des Syndicats auxquels la commune adhère, le nombre de délégués titulaires et suppléants fixés par les Statuts mêmes du Syndicat.

Dans sa séance officielle du 15 Septembre 1944 le conseil municipal a, sur tout le rapport, proposé les délégués suivants:

Syndicat intercommunal du Jaz.

M. Gambier, titulaire.
M. Marty, suppléant.

Paris, le 19 Janvier 1945
F. de la Seine et Paris délégué
à l'Assemblée des Communes.
Signé: Ferron

312

18 nov 1944

1^{er} Syndicat intercommunal des eaux

M^r Bellanger titulaire
M^r Gaspard, suppléant.

2^o Syndicat intercommunal de l'électricité

M^r Gambier, titulaire,
M^r Charbonnier, suppléant.

3^e Syndicat intercommunal pour les pompes funèbres

M^r Ferron.

Je demande au conseil de désigner l'un d'entre eux
au but de recevoir ces propositions
de conseil.

qui l'expose de M^r le Maire au Conseil d'après la
loi 5 avril 1884, modifiée le 23 mars 1890

Tous les propositions faites dans la séance
officielle du 18 novembre 1944.

à l'unanimité

libellé

Sont désignés comme délégués au conseil
Municipal aux comités d'administration des Syndicats
intercommunaux

1^o Syndicat intercommunal au gaz.

M^r Gambier, titulaire,
M^r Martel, suppléant.

2^o Syndicat intercommunal des eaux.

M^r Bellanger titulaire,
M^r Gaspard suppléant.

3^o Syndicat intercommunal de l'électricité.

M^r Gambier, titulaire,
M^r Charbonnier suppléant.

4^o Syndicat intercommunal pour les pompes funèbres.

M^r Ferron.

318. Reconvoitior
des Commissions
Administratives.

Désignation des
délégués au Conseil
à la Commission
administrative du
Bureau de Bien-
faisance.

Orlé. le 18 novembre. Le conseil Municipal doit désigner
2 membres pour faire partie de la commission admi-
nistrative du Bureau de bienfaisance.

Tous les séances officielles au
18 novembre 1944 le conseil a, après avoir le rappelé,
proposé les délégués suivants.

M^r Charles Cotton, président
M^r Lamy
M^r Labas

Je demande au conseil de décider

18 DEC 1944

313

En
Paris le 5 Janvier 1945
Pour le Chef et par délégation,
Le Directeur du Commerce,
M. J. Ferron

S'il y a lieu de retenir ces propositions
Le conseil
aui l'Exposé de M. le Maire,
sur les propositions faites dans la séance
officielle du 15 Novembre 1944
à l'unanimité
Séance

Sont désignés comme membres de la
commission administrative du Bureau de bienfaisance
M. Charles Gillon, Président.
M. Lamy
M. Labau.

315. Reconstitution
des Commissions
Administratives.
Désignation des
délégués au
Conseil au
Comité d'Admini-
stration de
l'office public
d'H. B. D. B.

M. le Maire. Le conseil municipal doit désigner
5 membres pour faire partie du comité d'administration
de l'office public d'habitation à bon marché
Dans la séance officielle du
15 novembre 1944 le conseil municipal a, par
le rappell, ^{de M. le Maire, Président,} proposé les délégués suivants.
M. Ferron
M. Lamy
M. Estiguc
M. Joly
M. Genard.

Le demande au conseil de décider s'il y a
lieu de retenir ces propositions
Le conseil
aui l'Exposé de M. le Maire
sur les propositions faites dans la même
officielle du 15 Novembre 1944
à l'unanimité
Séance

Sont désignés comme membres du conseil
pour faire partie du comité d'administration de
l'office public d'habitation à bon marché:
M. Ferron ^{Gillon, Président}
M. Lamy
M. Estiguc
M. Joly
M. Genard

316. Reconstitution

M. le Maire. Le conseil municipal doit désigner trois

314

18 DEC 1944

des Commissions
Administratives -
Designation des
délégués au Conseil
à la Commission
administrative de
l'Aspice.

membres pour faire partie de la commission administrative
de l'Aspice

Designation des
délégués au Conseil
à la Commission
administrative de
l'Aspice.

Dans la séance officielle du 15 Novembre 1944
le conseil a, si vous le rappelez, proposé les délégués
suivants.

- M^r Charles Collon, Président,
- M^r Sureau
- M^r le Docteur Groncin.

Je demande au conseil de décider s'il y
a lieu de retenir ces propositions.

Le conseil

au l'exposé de M^r le Maire

sur les propositions faites dans la
séance du Novembre 1944

a l'Unanimité
Sebbère

x Convoquant que les
anciens de Biqué, A. A. Bidard
et Demars, ont été
l'objet de mesures
d'épuration,
Rendu apparent
Le Maire,

sont désignés comme membres du conseil pour
faire partie de la commission administrative
de l'Aspice

- M^r Charles Collon, Président
- M^r Sureau
- M^r le Docteur Groncin

317. Reconstitution
des Commissions
administratives -
Designation du
délégué au Con-
seil à la Com-
mission Commu-
nale de Statis-
tique agricole.

De la séance de conseil Municipal sont désignés en
membres pour faire partie de la commission communale
de statistique agricole

Designation du
délégué au Con-
seil à la Com-
mission Commu-
nale de Statis-
tique agricole.

Dans la séance officielle du 15 Novembre
1944 le conseil Municipal a, si vous le rappelez,
proposé comme délégué M^r Gaspard.

Je demande au conseil de décider s'il y
a lieu de retenir cette proposition.

Le conseil

au l'exposé de M^r le Maire

sur la proposition faite dans la séance
du 15 Novembre 1944

a l'Unanimité
Sebbère:

Est désigné comme membre du conseil
à la commission communale de statistique
agricole: M^r Gaspard.